



## ORDRE DU JOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JANVIER 2023

### Administration générale :

- Application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales – Décisions du Président
- Attributions de compensation

### Ressources humaines :

- Mission de médiation préalable obligatoire

### Habitat :

- Accords de subventions dans le cadre de la convention de partenariat avec le Conseil Départemental Programme d'Intérêt Général (PIG)

### Aménagement :

- Avenant n°3 à la convention d'animation mutualisée du Contrat Territorial Sioule et Affluents
- Validation de la participation financière de la Communauté de communes pour les travaux menés en 2023 dans le cadre du Contrat Territorial Sioule Andelot
- Avenant n°5 à la convention d'animation du Réseau Agricoles des Combrailles
- Attribution du marché de travaux de réhabilitation de l'arboretum du bois des Brosses